

Les auteurs font un premier pas timide dans le commerce en ligne

L'an passé, SUISA a à nouveau augmenté ses recettes. Au total, les droits d'auteur provenant de Suisse et de l'étranger ont atteint CHF 141,3 millions, soit 4,1% de plus qu'en 2013. Les évolutions numériques ont contribué à cette hausse: recettes supplémentaires issues des redevances sur les smartphones, hausse des recettes en ligne et forte croissance de la télévision numérique et de la vidéo à la demande. Le progrès technologique tourne donc lentement à l'avantage des auteurs, même si cette évolution reste timide. Des mesures sont toutefois nécessaires, en particulier sur Internet, afin de garantir une juste rémunération des auteurs d'œuvres musicales.

Zurich, le 28 mai 2015 – Pour les compositeurs, les paroliers et les éditeurs de musique, l'année 2014 s'est révélée être un bon millésime. C'est ce que révèle le rapport 2014 de SUISA, la coopérative des auteurs et des éditeurs de musique en Suisse. Grâce à l'accord signé en juillet 2014 concernant la copie privée sur les smartphones, les artistes ont enfin pu obtenir les rémunérations qui leur étaient dues depuis plusieurs années. Les paiements avec effet rétroactif des fabricants et importateurs de smartphones se montent à près de CHF 3,6 millions pour les années 2010 à 2014.

La fulgurante croissance du streaming

Les activités en ligne ont elles aussi connu une forte croissance. En 2014, les recettes de droits d'auteur issues des téléchargements et du streaming ont augmenté de 32% pour atteindre CHF 6,1 millions (année précédente: CHF 4,6 millions). L'augmentation des téléchargements n'est d'ailleurs liée que de manière limitée à l'augmentation de la demande. SUISA octroie désormais des licences Internet pour toute l'Europe; l'augmentation des recettes dans le domaine des téléchargements provient donc surtout de l'augmentation des territoires concernés par les licences. En termes de streaming, les recettes de droits d'auteur ont presque quintuplé, passant de CHF 315 000 à CHF 1,5 million.

Des mesures encore nécessaires – surtout en ligne

Si jusqu'ici, les consommateurs et le secteur des technologies profitaient en priorité du développement numérique, celui-ci devient peu à peu intéressant pour les compositeurs, les paroliers et les éditeurs de musique. Le bon résultat de 2014 et tout particulièrement les évolutions numériques ne doivent pas masquer le fait que le droit d'auteur nécessite des mesures concrètes, surtout dans le commerce en ligne. Dans le cas du streaming, les rémunérations par clics restent très basses. Il est donc nécessaire de poursuivre les négociations avec les principaux fournisseurs tels que YouTube et Spotify. Il s'agit également de réglementer la consommation musicale sur le cloud, en constante augmentation. Dans ce domaine, les titulaires des droits grâce auxquels les fournisseurs de technologies fondées sur le cloud gagnent de l'argent doivent être rémunérés équitablement.

Des recettes de droits d'auteur en hausse

En 2014, les recettes de la gestion des droits d'auteur en Suisse et à l'étranger ont augmenté de 4,1% pour atteindre CHF 141,3 millions (2013: CHF 135,7 millions). Si l'on inclut les recettes annexes de CHF 10,3 millions, le chiffre d'affaires total atteint CHF 151,6 millions (2013: CHF 144,9 millions). En 2014, les dépenses administratives se sont montées à CHF 28,1 millions; la déduction de frais s'est élevée en moyenne à 12,3% (2013: 12,47%). Ainsi, sur CHF 100.– collectés, SUISA en reverse près de CHF 88.– aux auteurs et éditeurs de musique.

La TV numérique et de rattrapage en progression

Les paiements avec effet rétroactif relatifs aux copies privées sur les smartphones ont conduit à une augmentation des droits à rémunération l'an dernier, lesquels sont passés de CHF 4,5 millions à CHF 8,6 millions. Cela comprend également les redevances liées aux set-top-boxes (télévision de rattrapage incluse), qui ont augmen-

té de 43% en 2014 par rapport à l'année précédente, pour atteindre CHF 1,3 million (2013: CHF 0,9 million). La progression de la télévision numérique et de rattrapage se constate également dans les recettes issues de la diffusion des émissions sur le réseau câblé. Celles-ci ont augmenté l'an dernier de CHF 0.9 million pour passer à CHF 16,8 millions.

Evolution positive des recettes issues des radios et chaînes de télévision privées

Les recettes issues des droits d'émission ont augmenté l'an dernier de 5% pour atteindre CHF 64 millions. (2013: CHF 60,8 millions). Ce bon résultat est dû aux recettes supplémentaires des radios et chaînes de télévision privées, qui ont augmenté de 21% en 2014 pour atteindre CHF 11,4 millions. Cette nette hausse est par ailleurs liée aux paiements avec effet rétroactif des radios privées à l'issue de certains litiges; l'an dernier, SUISA a pu ajouter à ses comptes les rémunérations dues pour les années précédentes.

Le marché des concerts: élevé et stable – la production de supports musicaux poursuit son recul

En ce qui concerne les droits d'exécution, SUISA constate un léger recul des droits issus des concerts. Les recettes issues des concerts se montent à CHF 44,1 millions (année précédente: CHF 47,2 millions). Cette baisse était prévisible, d'autant que l'exercice 2013 comprenait des factures rectificatives de l'année 2012. Ce recul ne permet pas de conclure à une dégradation du marché des concerts. La dégradation des recettes des supports musicaux était elle aussi à attendre, et elle s'est confirmée en 2014.

Le rapport annuel 2014 de SUISA est disponible en ligne à l'adresse suivante www.suisa.ch/rapportannuel.

Vous retrouverez une analyse détaillée des comptes annuels de SUISA sur <http://suisablog.ch/fr/analyse-des-comptes-2014-de-suisa/>

Les chiffres clés du rapport annuel 2014 de SUISA (en 1000 CHF):

	2014	2013	+/-%
Recettes de la gestion des droits d'auteur en Suisse	130 255	124 793	4,4%
Recettes de la gestion des droits d'auteur à l'étranger	11 064	10 929	1,2%
Total	141 319	135 722	4,1%
Recettes annexes	10 298	9 270	11,1%
Total général	151 617	144 992	4,6%
Dépenses	28 097	26 926	4,3%
moins apport du Fonds de péréquation des frais	-418	-738	-43,4%
moins recettes annexes	-10 298	- 9 270	11,1%
Dépenses nettes	17 381	16 918	2,7%
en % du chiffre d'affaires (droits d'auteur)	12,3	12,47	-1,4%

Recettes provenant de Suisse et du Liechtenstein en 2014 (en mio. de CHF):

	2014	2013	+/-%
Droits d'émission	64,0	60,8	5,3%
Droits d'exécution	44,1	47,2	-6,6%
Droits de reproduction	7,5	8,1	-7,4%
Online	6,1	4,6	32,6%
Droits à rémunération	8,6	4,1	109,8%
Total	130,3	124,8	4,4%

Plus d'informations:

Pour les médias francophones: Nicolas Pont Service juridique SUISA Tél. +41 21 614 32 26 E-mail: nicolas.pont@suisa.ch	Pour les médias germanophones: Giorgio Tebaldi Responsable communication SUISA Tél. +41 44 485 65 03 E-mail: giorgio.tebaldi@suisa.ch
--	--

SUISA

SUISA est la coopérative des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein. Parmi quelque 34 000 membres, elle compte des créateurs de musique issus de tous les domaines. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA représente un répertoire mondial de la musique correspondant à deux millions d'auteurs. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 90 000 clients.

Forte de quelque 200 collaborateurs travaillant sur les sites de Zurich, Lausanne et Lugano, la coopérative génère un chiffre d'affaires d'environ 152 millions de francs. En tant qu'organisation sans but lucratif, SUISA répartit les recettes de licences après déduction des frais administratifs entre les différents auteurs et éditeurs de musique. www.suisa.ch